



# Devenir formateur en initiation à la prévention des risques psychosociaux (RPS)

## Publics

Formateurs amenés à dispenser des formations-initiations à la prévention des risques psychosociaux auprès des personnes d'entreprises, susceptibles de participer à une action de prévention des RPS.

## Pré-requis

Le candidat devra :

- être formateur, justifiant d'au moins 2 années d'expérience en formation continue pour adultes sur le champ de la Santé et Sécurité au Travail ou à défaut d'au moins 5 années d'expérience en formation continue de salariés en entreprise,
- avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale,
- avoir suivi la formation « S'initier à la prévention des RPS ».

Joindre la photocopie des attestations lors de l'inscription.

## Objectifs

- Mettre en œuvre une action d'initiation à la prévention des RPS :
  - sensibiliser les acteurs de l'entreprise aux causes et effets des risques psychosociaux,
  - faire connaître les ressources dédiées à la prévention des risques psychosociaux.

## Contenu

- Les modalités particulières d'animation des connaissances scientifiques et juridiques des risques psychosociaux.
- Le descriptif des principales ressources (acteurs, produits d'information, outils...) relatives à la prévention des risques psychosociaux.

## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur la prévention des risques professionnels et les RPS.
- Des illustrations et exercices d'application seront proposés aux participants.

## Durée

3 jours soit 21 heures.

## Validation

La validation de la formation s'effectue à son issue. Si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives, « l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS » lui délivre un certificat de « formateur en initiation aux RPS ».

## Modalités d'inscription

Formation effectuée à l'INRS :

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html>